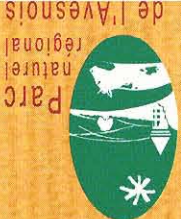


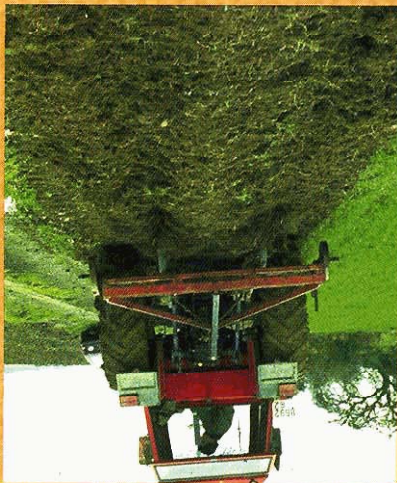
Comment planter une haie ?



les fiches plantations

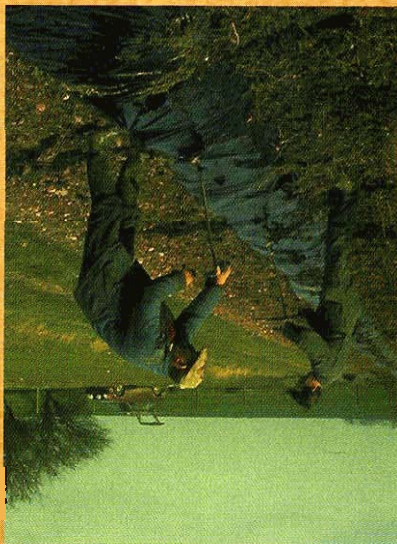


La préparation du sol



- Pour garantir la reprise des végétaux, et leur bonne croissance il est important de respecter l'ensemble de ces étapes :
- Préparer le sol dès la fin de l'été ou en automne,
 - Décompacter le sol le plus profondément possible à l'aide d'un outil à dents (au minimum sur 50 cm),
 - Labourer (ou bêcher là où le passage d'un tracteur n'est pas envisageable),
 - Affiner à l'aide d'un outil à dents (l'absence de motte facilite la pose du film plastique, ainsi que la plantation),
 - Travailler sur une largeur supérieure à celle du film plastique (soit environ 140 cm).

La pose du film plastique



La technique de paillage est utilisée dans les plantations afin d'augmenter les chances de reprise des végétaux, de favoriser la croissance et de faciliter l'entretien pendant les premières années.



- Utiliser du film noir ou vert de largeur 120 ou 150 cm.
 - Le sol doit être préparé préalablement sur une largeur de 140 cm.
- Pour la pose manuelle :**
- Prévoir trois personnes.
 - Ouvrir deux raies parallèles sur toute la longueur à 90 cm d'intervalle.
 - Dérouler le film plastique.
 - Recouvrir le sillon de terre en prenant soin de bien tendre le film.



La réception des plants



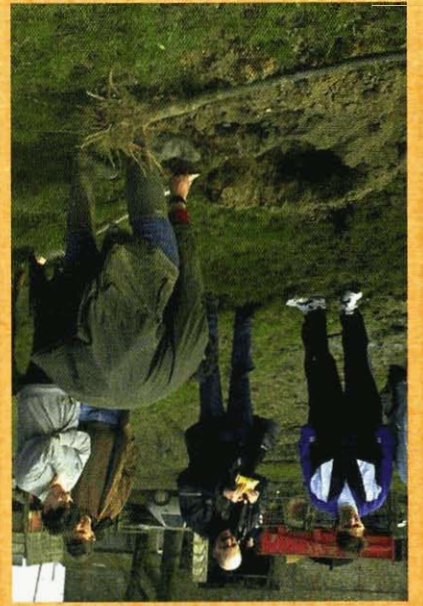
Il est préférable de replanter des jeunes plants à racines nues ou en godet.

Les plants en godet seront stockés, dès leur réception, dans un endroit abrité du gel.

Pour les plants livrés en racines nues, il est important de se constituer une jauge. Celle-ci peut être réalisée dans un tas de sable ou dans la terre ; il est important de protéger les racines du vent et du gel.

Durant le chantier, il est nécessaire de sortir les plants par petits lots afin d'éviter le dessèchement des racines.

La plantation



Fendre le film plastique en croix (20 X 20 cm) à l'aide d'un couteau ou d'un cutter.

Choisir son végétal en respectant le schéma de plantation établi au préalable.

Les plants en godet devront être trempés au préalable dans un seau d'eau jusqu'à saturation.

Pour les racines nues préférer un pralin constitué d'un mélange d'argile, de bouse de vaches et d'eau, ou un pralin acheté dans le commerce.

Retailer les racines si elles sont sèches ou abîmées.

Creuser un trou à l'aide d'un transplanter de jardin ou d'une truelle.

Planter en prenant soin de ne pas replier les racines.
Bien tasser au pied. Attention à ne pas recouvrir le collet (bourrelet situé entre le système racinaire, et la tige.)

Il convient de poser une collerette au pied du plant qui sera maintenue par une pellette de gravier afin de parfaire la protection.

Creuser un trou suffisamment grand pour recevoir l'ensemble du système racinaire.

- Planter l'arbre en veillant à ne pas recouvrir le collet.
- Attacher l'arbre au tuteur le jour de la plantation (tuteur face aux vents dominants).
- Pour les arbres greffés, positionner la greffe face aux vents dominants.

Attention à ne pas utiliser des liens qui blesseront l'arbre. La vieille chambre à air convient parfaitement.

Le paillage après plantation

Il est possible de recouvrir le sol avec de la paille, des copeaux, des déchets d'élagage broyés. Ce type de paillage est intéressant pour son faible coût, son utilisation aisée lors de rebouchage de haie ou à proximité d'une clôture. Par contre, il n'empêche pas la pousse des vivaces et doit être renouvelé chaque année.

Attention aux écorces de conifères qui peuvent acidifier le sol, ainsi qu'aux déchets de tontes qui s'échauffent très vite et favorisent le développement de moisissures.

▶ Les dalles de fibres comprimées

De formes variables, elles se posent facilement, mais sont d'un coût élevé. A préférer pour les plantations d'arbres isolés.

La dalle de plastique noire

Celle-ci peut être découpée à la dimension voulue. Des briques ou pierres assurent son maintien.



La protection des plantations

La plantation en prairie doit être protégée en permanence afin d'éviter le broutage des jeunes plants par les animaux. L'idéal est la pose d'une clôture qui apportera une protection durable sans gêner le développement de l'arbre.

▶ Le fil barbelé

Cette technique est efficace pour protéger la plantation contre les bovins. - Un piquet tous les 3 mètres - 5 fils barbelés - Installation de la clôture à 1 mètre minimum de la plantation.

▶ L'ursus (ou grillage à moutons)

Assure une très bonne protection, mais son coût est élevé.

La clôture électrique

Facile à poser, elle assure une bonne protection si elle est installée à 1,50 m des plants. Il est important de vérifier régulièrement son fonctionnement.



▶ La protection individuelle :

Pour les arbres de haut jet, planter 3 piquets de 2,50 m en triangle à un mètre de l'arbre. Fixer un ursus tout autour à quelques centimètres du sol pour permettre aux animaux de manger l'herbe au pied. Un fil barbelé peut être rajouté sur le dessus lors de pâturage par des bovins.



Réussir votre plantation.

Quelque soit le type de haie choisie, il convient de respecter un certain nombre de règles afin de garantir la réussite d'une plantation.
Il est important de mettre toutes les chances de son côté pour éviter des mauvaises reprises, des croissances trop faibles, un manque de résistance à la sécheresse...

Dans de bonnes conditions, une haie doit reprendre à plus de 95%.

Pour cela :

- Planter entre les mois de novembre et mars,
- Préparer le terrain avant la date de réception des plants,
- Ne pas prévoir une longueur de plantation trop importante, il est préférable d'étaler le travail sur deux saisons,
- Ne jamais laisser les plants à l'air libre. Certaines essences se dessèchent très vite (prunellier, hêtre...),
- Ne pas planter lorsque le sol est gelé ou gorgé d'eau.



Comment planter une haie ?

Pour en savoir plus

Parc naturel régional de l'Avesnois

Maison du Parc - Grange Dîmière 4, cour de l'Abbaye BP 3 59550 Maroilles
Tél. 03 27 77 51 60

Parc naturel régional Scarpe-Escaut

357, rue Notre-Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. 03 27 19 19 70

Centre Régional de Ressources Génétiques

Ferme du Héron - Chemin de la Ferme Lenglet 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. 03 20 67 03 51

Espace Naturel Régional

17, rue Jean Roisin BP 73 59028 Lille Cedex
Tél. 03 20 12 89 12